

Novembre 2015

LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

LE DOSSIER DU MOIS

ÉPARGNE, RETRAITE
LA GUERRE DES FRANCE AURA-T-ELLE LIEU ?

Par Philippe Crevel

Directeur du Cercle de l'Épargne



LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

ÉPARGNE, RETRAITE

LA GUERRE DES FRANCE AURA-T-ELLE LIEU ?

Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

LE SOMMAIRE

I. ÉPARGNE, QUELLES DIFFÉRENCES SUR LE TERRITOIRE ?	3
REMUNÉRATION, LA PROVINCE GRONDE	3
LES ÉPARGNANTS RURAUX VEULENT ÊTRE MAÎTRES DE LEUR ÉPARGNE	4
L'ÉPARGNANT URBAIN NE MET PAS SES ŒUFS DANS LE MÊME PANIER.....	5
L'ÉPARGNE LOGEMENT UNE PRIORITÉ DANS LES GRANDES VILLES ET LA CAPITALE.....	5
II. L'ASSURANCE VIE RECONCILIE LES DEUX FRANCE	6
L'ASSURANCE-VIE SÉDUIT TOUS LES FRANÇAIS NOTAMMENT PAR SON RENDEMENT	6
EN RÉGION PARISIENNE, L'ASSURANCE-VIE, C'EST AVANT TOUT POUR LA RETRAITE	7
III. INTERNET, UN OUTIL POUR LES GEEKS URBAINS.....	8
LE MULOT, UNE AFFAIRE DE RATS DES VILLES	8
LE FINANCEMENT PARTICIPATIF À LA CONQUÊTE DES VILLES.....	9
IV. LA RETRAITE, UNE INQUIÉTUDE PARTAGÉE MAIS DES DIVERGENCES POUR LES SOLUTIONS	9
LES RURAUX TRÈS PESSIMISTES SUR LE NIVEAU DES PENSIONS.....	9
LES CITOYENS DIVERSIFIENT D'AVANTAGE LES MOYENS DE PRÉPARER LEUR RETRAITE	10
V. L'INTÉRÊT D'UNE COUVERTURE CONTRE LE RISQUE D'ENTRER EN DÉPENDANCE MIEUX PERÇU DANS LES GRANDES VILLES	12

EPARGNE, RETRAITE

LA GUERRE DES FRANCE AURA-T-ELLE LIEU ?

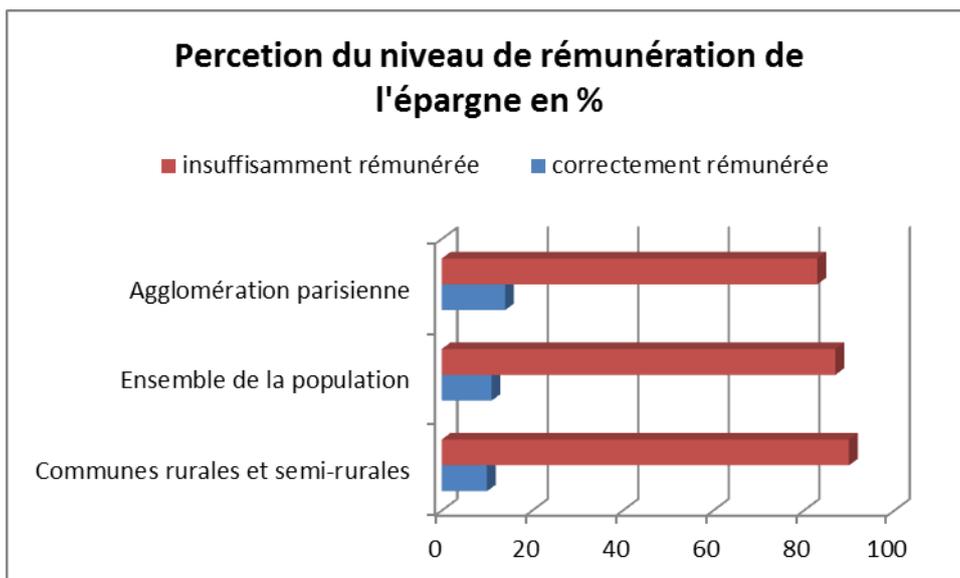
Le Cercle de l'Épargne consacre son dossier mensuel à l'étude des différences de comportement entre les épargnants parisiens, les épargnants des champs et ceux qui résident au sein des grandes villes de province. Dans les faits, si des différences existent, elles ne sont pas exclusivement dues au lieu de résidence ; elles s'expliquent avant tout par les niveaux de revenus et de diplôme ainsi qu'à l'appartenance à telle ou telle catégorie sociale et professionnelle. Or, les grandes villes et la région parisienne accueillent plus de diplômés, des cadres supérieurs, de professions libérales que le reste de la France. Cette surreprésentation impacte évidemment les réponses à l'enquête réalisée par le Cercle.

I. EPARGNE, QUELLES DIFFERENCES SUR LE TERRITOIRE ?

1. Rémunération, la province gronde

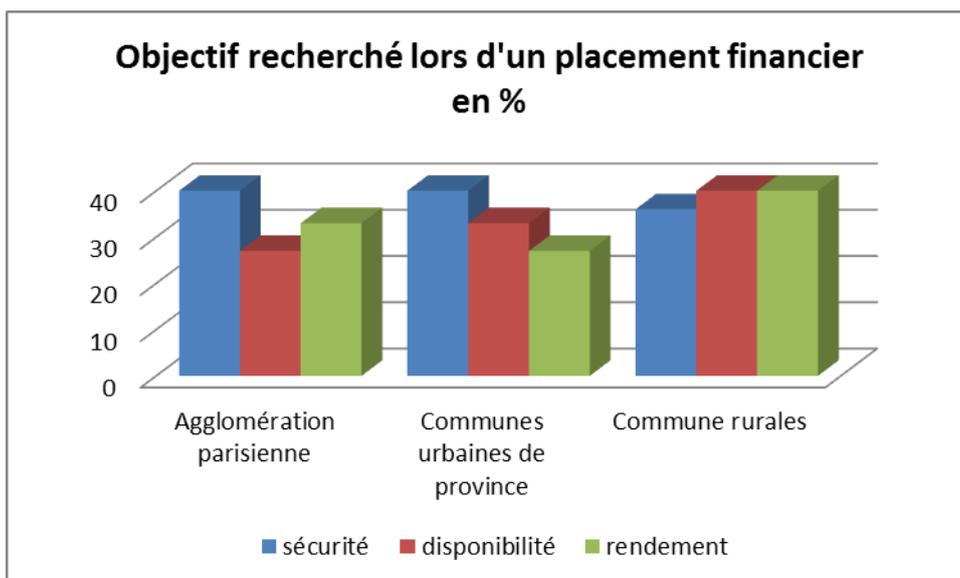
Au sujet de la rémunération de l'épargne, ce sont les épargnants ruraux qui sont les plus mécontents. 9 habitants vivant en milieu rural sur 10 jugent le rendement de leurs placements financiers insuffisant. Ce jugement s'explique par la proportion plus importante, dans le monde rurale de personnes âgées davantage déçues de la rémunération actuelle de l'épargne que la moyenne de la population.

Les Franciliens semblent un peu moins sévères sur la rémunération de l'épargne, avec 83 % d'insatisfaits contre 87 % pour la moyenne nationale. La plus forte concentration, de cadres supérieurs, de professions libérales en milieu urbain contribue sans nul doute à cette différence d'appréciation.



2. Les épargnants ruraux veulent être maîtres de leur épargne

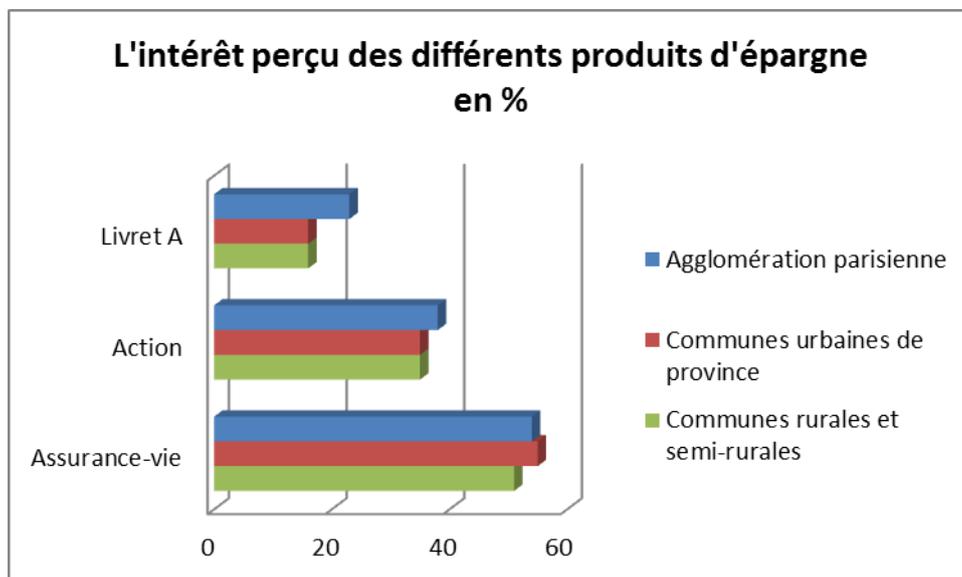
A l'image de l'ensemble de la population, les épargnants urbains privilégient la sécurité ; en revanche, les ruraux mettent en avant la disponibilité de l'épargne et le rendement. La forte proportion de personnes âgées et de personnes à revenus modestes en milieu rural expliquent cette différence.



La priorité au rendement arrive en deuxième position pour les Franciliens (33 %), avec 6 points de plus que la moyenne nationale. Les Franciliens sont plus ouverts au risque en étant moins allergiques que l'ensemble de la population au placement « actions ».

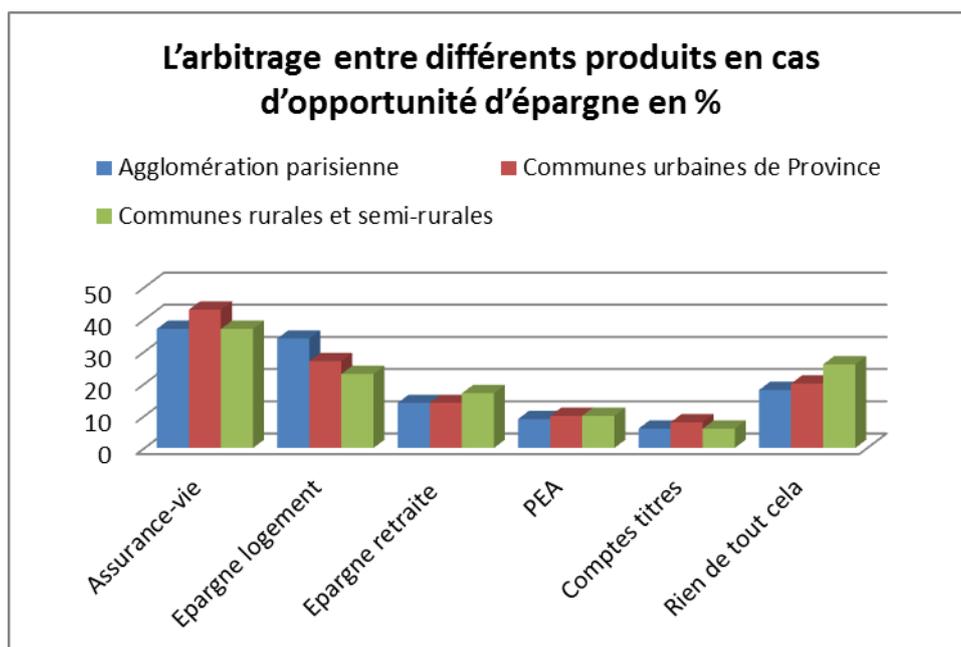
3. L'épargnant urbain ne met pas ses œufs dans le même panier

Au sein des grandes villes et notamment au sein de la région capitale, les taux de détention de produits financiers sont plus élevés. Le poids de l'épargne financière est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural où la propriété de la résidence principale voire de l'exploitation agricole constitue le cœur du patrimoine. Certes, l'envolée des prix de l'immobilier en milieu urbain aboutit également à un accroissement du patrimoine immobilier par rapport à l'épargne financière, néanmoins, les revenus plus élevés en région parisienne facilitent une diversification des placements. L'épargnant urbain a, en outre, un accès à une palette de produits plus importante qui lui permet de davantage diversifier et de se tourner vers des produits plus rémunérateurs que la moyenne nationale.



4. L'épargne logement une priorité dans les grandes villes et la Capitale

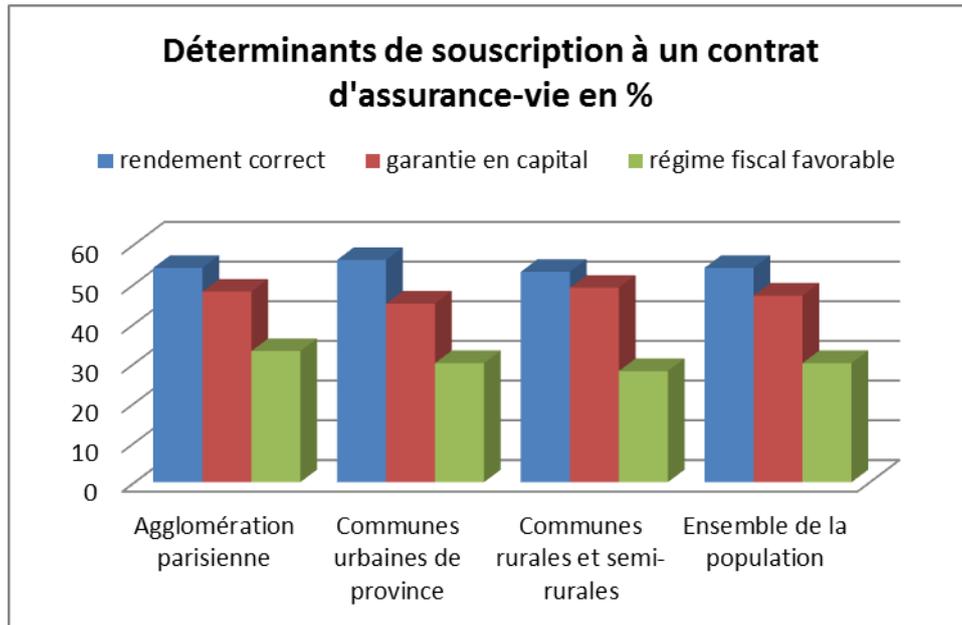
Les résidents en milieu urbain sont, en règle générale, plus jeunes que ceux du milieu rural. L'acquisition de la résidence principale constitue donc une priorité plus forte. Il en résulte une appétence plus élevée pour le Plan d'Épargne Logement. Les Franciliens se portent en priorité à 34 % vers l'épargne logement quand ils ne sont que 27 % pour l'ensemble du territoire.



II. L'ASSURANCE VIE RECONCILIE LES DEUX FRANCE

1. L'assurance-vie séduit tous les Français notamment par son rendement

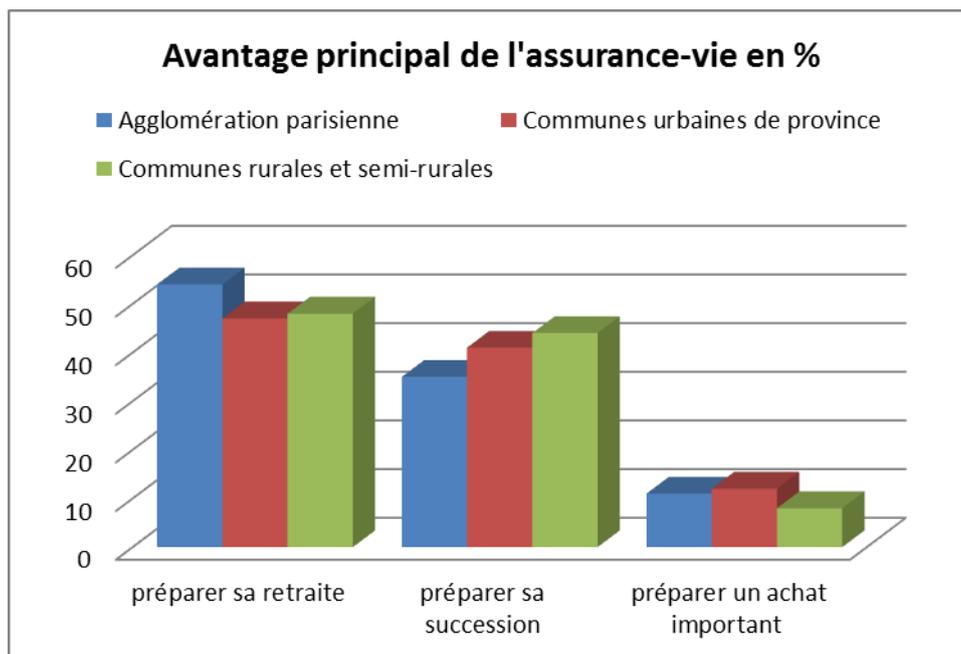
La localisation géographique n'a aucune incidence sur la souscription d'un contrat d'assurance-vie. Les motivations des épargnants sont, en la matière, très proches. La recherche d'un rendement correct arrive en tête des attentes exprimées par les épargnants. La garantie en capital suit de près quand la recherche d'un régime fiscal favorable et la possibilité de diversifier ses investissements ferment le banc.



Les épargnants de l'agglomération parisienne dont le niveau de revenus et de patrimoine sont supérieurs à la moyenne mettent naturellement plus en avant que les autres l'avantage fiscal procuré par l'assurance-vie (33 %) contre 30 % pour les habitants des communes urbaines de province et 28 % pour ceux résidant en milieu rural.

En région parisienne, l'assurance-vie, c'est avant tout pour la retraite

Si la retraite, reste sans conteste le principal attrait de l'assurance-vie la préparation de la succession suit de près dans les communes rurales. La proportion plus importante de personnes âgées en milieu rural joue un rôle clef dans cette différence d'appréciation.



III. INTERNET, UN OUTIL POUR LES GEEKS URBAINS

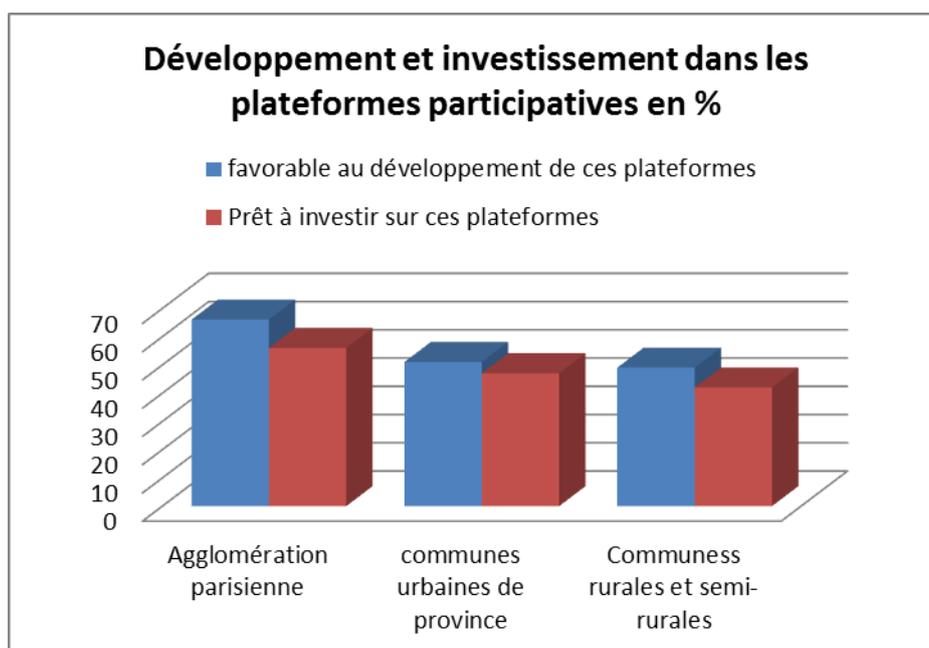
Le mulot, une affaire de rats des villes

L'agglomération parisienne concentre la proportion la plus importante d'épargnants avec un francilien sur quatre ayant déjà franchi le pas contre 19 % de la population totale. Les candidats à l'épargne en ligne (10 %) sont également plus nombreux dans la région capitale. Cette tendance tient à la surreprésentation des jeunes et des cadres supérieurs, plus connectés. Dans une moindre mesure, les agglomérations de province s'inscrivent dans cette tendance avec déjà 20 % de convertis. Ils ne sont que 16 % à déclarer avoir déjà souscrit un produit en ligne au sein des communes rurales. Ils sont 59 %, en milieu rural à se déclarer réfractaires à ces produits.

Si la souscription d'un produit d'épargne en ligne varie en fonction de son implantation en milieu urbain ou non, à Paris ou en province, tous les épargnants se rejoignent néanmoins sur la possibilité de bénéficier de frais d'entrée plus faibles que dans le cadre d'un placement réalisé auprès des circuits de distribution traditionnels, ce critère étant toujours cité en premier.

Le financement participatif à la conquête des villes

De manière assez logique, les épargnants des milieux urbains sont assez favorables au crowdfunding. Son développement est même jugé souhaitable par deux Franciliens sur trois contre 53 % pour l'ensemble des Français et 49 % pour les habitants des communes rurales.



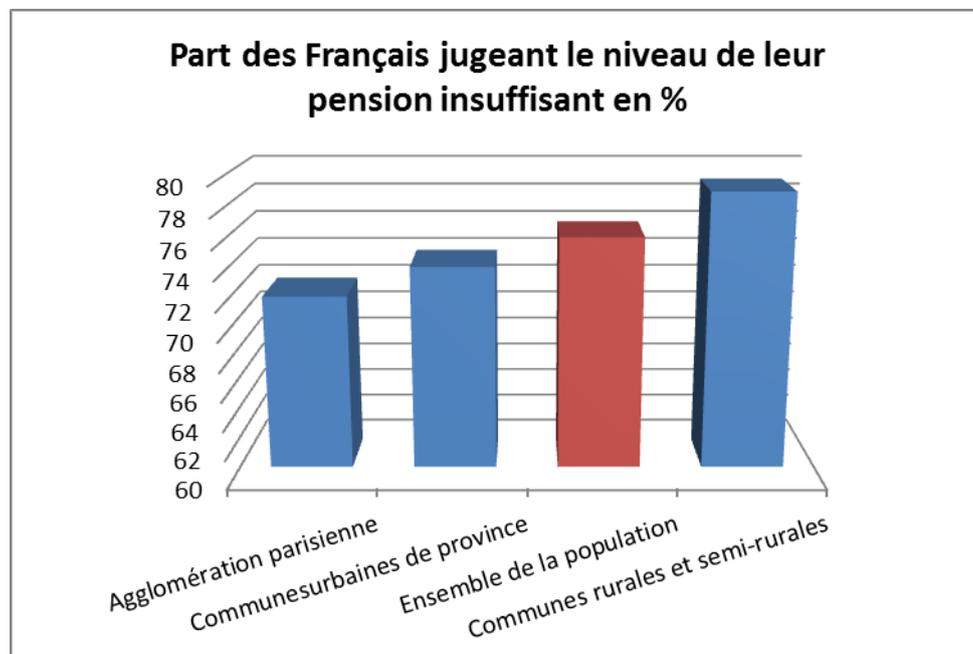
La propension à investir son épargne sur des plateformes de financement participatifs est plus élevée en milieu urbain ; le record étant atteint par l'agglomération parisienne avec 46 % de sondés qui pourraient éventuellement le faire et 10 % qui sont certains de le faire. Ils sont respectivement 40 % et 6 % sur l'ensemble du territoire.

IV. LA RETRAITE, UNE INQUIETUDE PARTAGEE MAIS DES DIVERGENCES POUR LES SOLUTIONS

Les ruraux très pessimistes sur le niveau des pensions

79 % des ruraux considèrent que leurs pensions ou leurs futures pensions sont ou seront insuffisantes. Les urbains sont légèrement plus optimistes, 74 % pour les habitants dans les villes de province et 72 % pour ceux résidant au sein de l'agglomération parisienne. La proportion plus importante de personnes âgées en

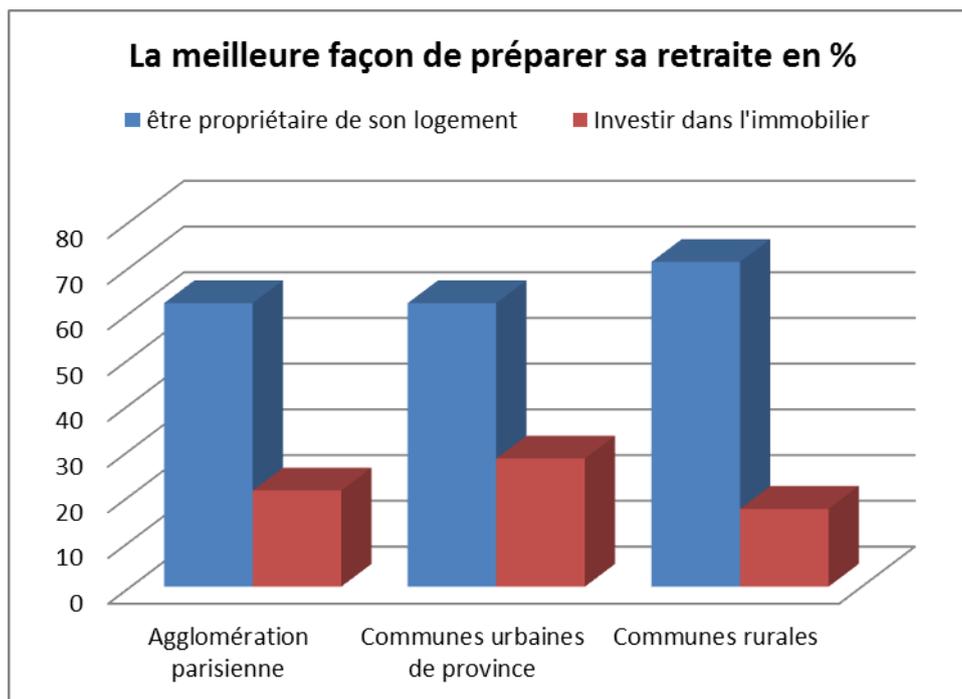
milieu rural explique certainement ce résultat. En effet, les retraités sont les plus pessimistes en ce qui concerne le niveau des pensions (93 % sont inquiets).



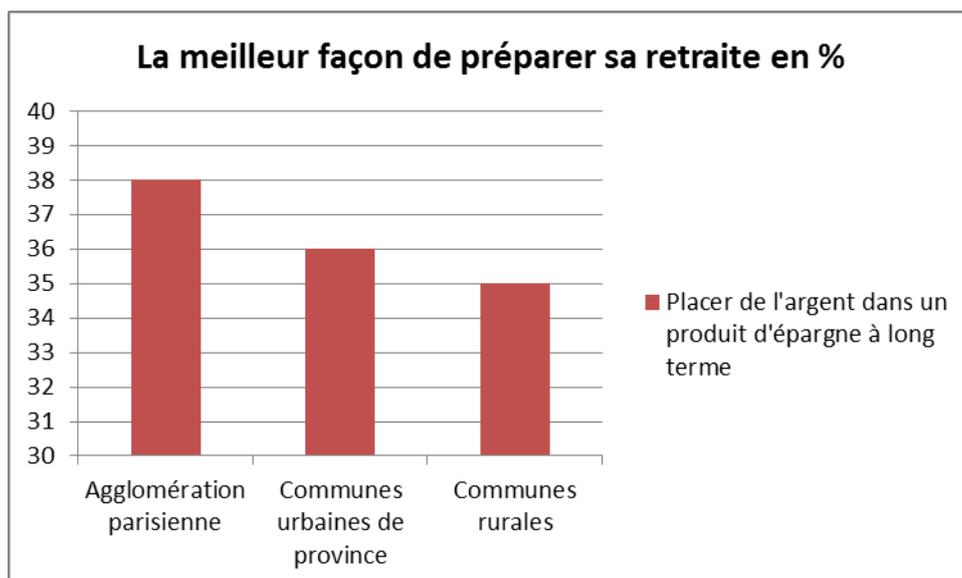
Les citoyens diversifient davantage les moyens de préparer leur retraite

Acquérir sa résidence principale constitue le moyen privilégié par les ménages pour préparer leur retraite. 71 % des ruraux considèrent que cela est une priorité quand ils ne sont que 62 % en région parisienne et 65 % pour l'ensemble de la population.

L'investissement immobilier est bien souvent plus accessible en milieu rural qu'en milieu urbain.

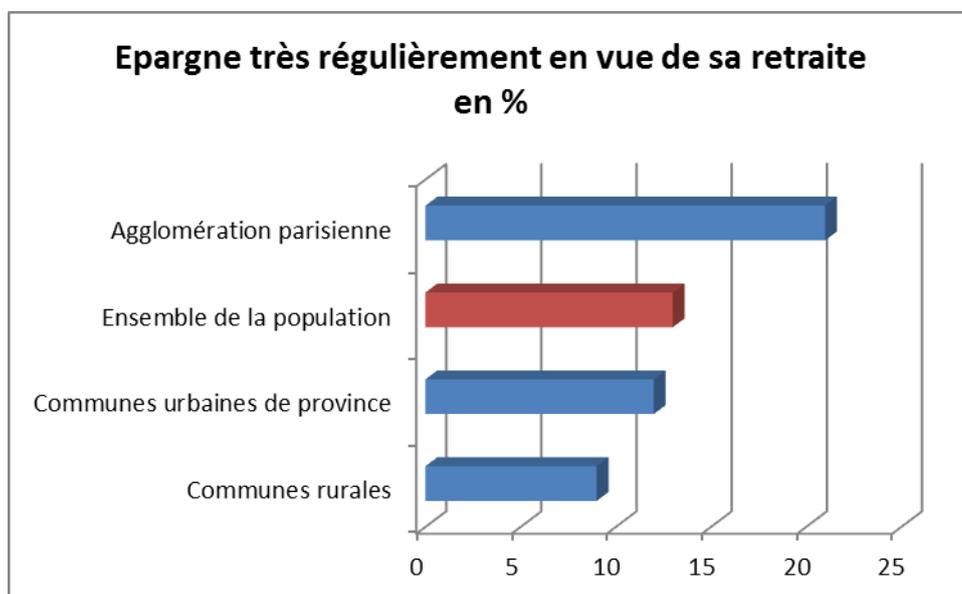


Les Franciliens sont, en revanche, un peu plus nombreux que la moyenne (38 % contre 36 %) à considérer que placer son argent dans un produit d'épargne à long terme peut permettre de maintenir un niveau de vie suffisant après la cessation d'activité. L'écart reste néanmoins très faible.



Pour des raisons de revenus et au nom de la diversification, les Français sont plus nombreux dans la région capitale (21 % contre une moyenne nationale de 13 %) à épargner régulièrement en vue de leur retraite.

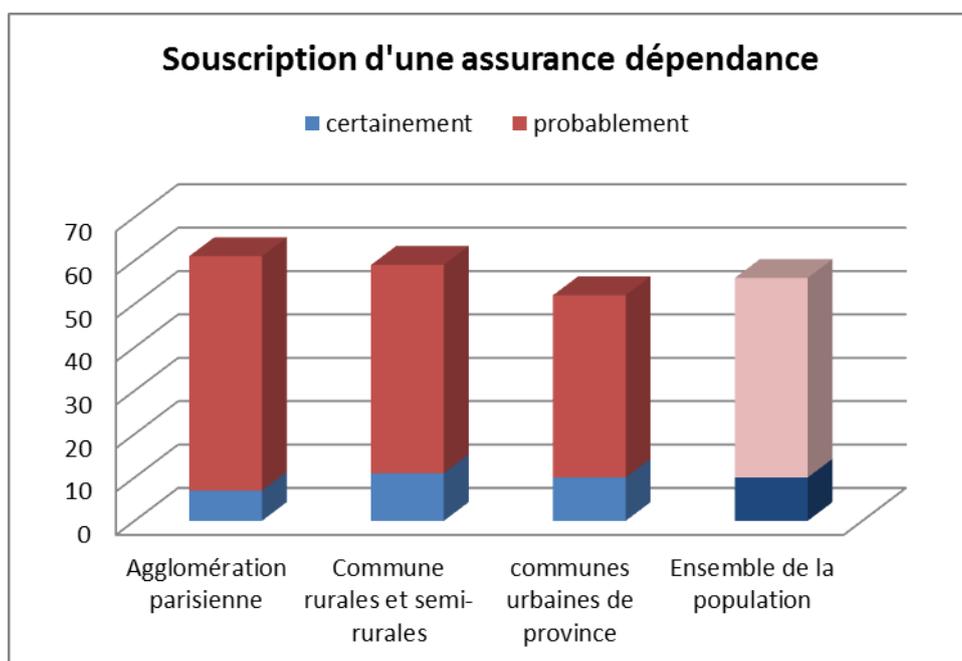
Conscients qu'ils seront probablement davantage impactés par la diminution du taux de remplacement une fois à la retraite, les cadres et cadres supérieurs en nombre supérieur dans les grands centres urbains recourent davantage à des produits d'épargne retraite que le reste de la population.



V. L'INTERET D'UNE COUVERTURE CONTRE LE RISQUE D'ENTRER EN DEPENDANCE MIEUX PERCU DANS LES GRANDES VILLES

Près des trois quarts des Français prennent au sérieux le risque de tomber un jour en dépendance. L'agglomération parisienne se distingue néanmoins un peu sur la question de la dépendance du fait de la part importante de jeunes davantage préoccupés par le financement de leur logement et éventuellement la préparation de leur future retraite. Ils ne sont donc que 68 % à envisager qu'il serait probable ou certain de tomber un jour en dépendance quand ils sont 74 % dans les communes rurales.

Question de revenus, de niveau d'information ou crainte de ne pas bénéficier de l'aide de la famille, les Franciliens sont les plus disposés à souscrire un produit d'assurance dépendance. 61 % d'entre eux estiment qu'ils pourraient certainement ou probablement souscrire un tel contrat.



** Les données de ce dossier proviennent de l'étude du Cercle de l'Épargne / Cecop / AG2R LA MONDIALE. L'enquête a été réalisée sur Internet du 11 au 18 mai 2015 auprès d'un échantillon de 1 007 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.*

Retrouvez la lettre et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :

www.cerclEDELEPARGNE.fr

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne / retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend Robert Baconnier, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, Jacques Barthélémy, avocat conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, Philippe Brossard, chef économiste d'ag2r LA MONDIALE, Jean-Marie Colombani, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, Jean-Paul Fitoussi, professeur des universités à l'IEP de Paris, Jean-Pierre Gaillard, journaliste et chroniqueur boursier, Christian Gollier, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Economiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERNA) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, François Héran, ancien Directeur de l'INED et Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, Jérôme Jaffré, Directeur du CECOP, Florence Legros, professeur des Universités à Paris Dauphine, et Jean-Pierre Thomas, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cerclEDELEPARGNE.fr